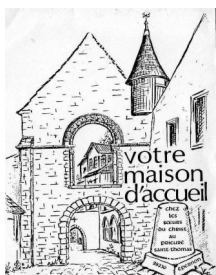


Quelques propos sur la vie spirituelle

De un à quatre jours pour se mettre à l'écoute de la Parole de Dieu et s'exercer à trouver sa présence dans nos vies. Dans le silence, découvrir quelques uns des moyens de cette voie spirituelle, celle des Exercices de saint Ignace : temps de prière avec la Parole de Dieu, relecture, accompagnement personnel.

« Entrer dans une vie spirituelle, c'est peut-être commencer à prendre conscience de notre relation à Dieu et réaliser que ceci est de l'ordre de la vie. »

Père Odilon de Varine, sj



Situation et accès

Par la route :

RN10 direction Rambouillet sortie Orphin

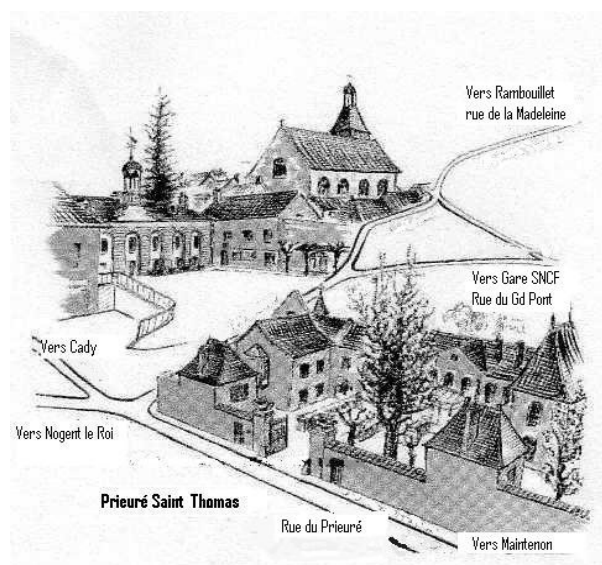
Par le train :

à 45 minutes de Paris départ gare Montparnasse

arrêt : Épernon

Ou 20 minutes de Chartres direction Paris

arrêt : Épernon



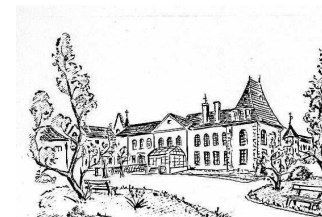
Centre spirituel du Prieuré Saint-Thomas
29 rue du Prieuré Saint-Thomas—BP 80001
28231 ÉPERNON cedex

Téléphone : 02 37 83 60 01

Courriel : prieure-epernon@orange.fr

www.prieure-saint-thomas.fr

www.sœursduchrist.fr

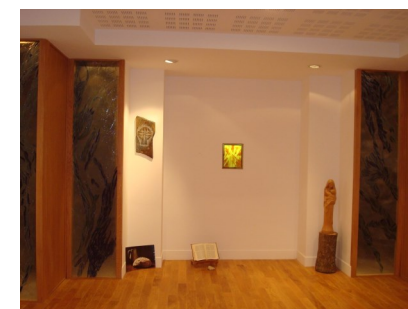


Prieuré Saint-Thomas

**Espace de
retraite**

pour tous

Retraite à la carte et accompagnée



**Du jeudi 8 (9h30)
au dimanche 11
novembre 2018 (18h)**

*Accueil le jeudi 8
dès 9h00*

*Possibilité d'arriver dès le
mercredi 7 au soir et de par-
tir le lundi 12 au matin.*

**Initiation à la
spiritualité
ignatienne**

Avec

*Brigitte Van Dorpe
et une équipe.*

Objectifs de la retraite

Les Exercices spirituels ? Ignace de Loyola a tiré parti de sa propre expérience spirituelle avant de leur donner leur forme définitive.

Les Exercices ont pour visée de s'attacher davantage à la personne de Jésus pour mieux l'aimer, le suivre et travailler à sa suite. Il s'agit bien d'exercices, c'est-à-dire d'un entraînement dans une manière de prier la Parole, de relire sa vie en découvrant comment l'Esprit travaille en nous. Cette expérience est ensuite relue avec l'aide d'un accompagnateur ; elle vise à grandir dans la liberté reçue de Dieu. Il s'agit donc bien d'éléments concrets, simples, pour aider chacun selon son tempérament, ses forces, dans l'appel à vivre à la suite du Christ.

Cette expérience se vit dans le silence et avec l'aide d'un accompagnateur.

Tous les jours il y aura une proposition facultative qui intègre une dimension corporelle dans le chemin spirituel.

Informations pratiques

Cette halte spirituelle est organisée par la commission d'animation spirituelle du Prieuré (Laïcs et Sœurs du Christ).

Si vous le souhaitez, vous pouvez envoyer un courrier à Brigitte Van Dorpe pour préciser ce que vous attendez de cette retraite : brigitte.vandorpe@sfr.fr

Modalités d'inscription :

Afin de faciliter l'organisation de cette retraite, merci d'adresser le bulletin d'inscription ci-joint avant le 1er novembre 2018 (*) avec un chèque de 20 € d'arrhes (**).

Votre inscription sera considérée comme définitive à la réception de votre chèque.

(*) après cette date, inscription en fonction des places disponibles

(**) remboursables en partie si le désistement intervient moins de 8 jours avant la date de la retraite.

Participation aux frais de la retraite :

Hébergement :

Par personne : 22 € par jour
(draps fournis – apporter linge de toilette)

Restauration : Repas de midi : 13 € 80
Repas du soir : 11 € 80

Animation 15 € à 20 € par jour (selon vos possibilités).

Règlement sur place. Chèque libellé à l'ordre de :

« Prieuré Saint-Thomas ».

Bulletin d'inscription

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone :

Courriel :

Date de naissance :

Profession/Activité :

Désire s'inscrire pour la retraite à la carte et accompagnée :

Arrivée		Départ	
Jour	Heure	Jour	Heure

Si vous ne pouvez pas assister à toute la retraite, il est préférable de commencer le jeudi 8 au matin ou le samedi 10 au matin (9h30).

Une difficulté financière ne doit pas être un obstacle à votre participation. N'hésitez pas à le signaler. Un arrangement est toujours possible.

A envoyer à :

Centre spirituel du Prieuré Saint-Thomas
29 rue du Prieuré – BP80001
28 231 ÉPERNON cedex
ou par mail : prieure-epernon@wanadoo.fr